

Campagne de recrutement des conseillers en formation professionnelle

Circulaire n°2024-024 du 29/02/2024 relative à la campagne 2024 de recrutement des conseillers en formation professionnelle (H/F) pour l'académie de Créteil.

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue.

Affaire suivie par : Pascal FOURESTIER

Tél : 01 57 02 67 35

Mél : dafo.personnel@ac-creteil.fr

Texte adressé à Monsieur le directeur de l'INSPE - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale du 1^{er} degré, Mesdames et Messieurs les chefs des services départementaux sous-couvert de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; à Mesdames et Messieurs les chefs de division des services de l'académie ; à Mesdames les cheffes des établissements supports de GRETA

Références :

- *Code de l'éducation*
- *Code général de la Fonction Publique*
- *Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat*
- *Décret n°90-165 du 20 février 1990 modifié fixant le régime indemnitaire des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale qui exercent les fonctions de conseiller en formation continue*
- *Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 modifié fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'éducation*
- *Décret n°93-432 du 24 mars 1993 modifié sur la mission de formation continue des adultes du service public de l'éducation*
- *Note de service n° 90-129 du 14 juin 1990 exercice des fonctions de conseiller en formation continue*
- *Circulaire n° 2014-009 du 4 février 2014 relative aux GRETA*
- *Circulaire du 26 janvier 2024 de recrutement des conseillers en formation professionnelle de la Région académique Ile-de-France*

Annexes :

- *Annexe 1 : profil de poste CFP et situation administrative*
 - *Annexe 2 : procédure de recrutement et calendrier*
 - *Annexe 3 : dossier de candidature*
-

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

J'ai l'honneur de vous informer que la région académique d'Île-de-France engage la procédure de recrutement des conseillers en formation professionnelle sur les postes susceptibles d'être vacants dans l'académie de Créteil au cours de l'année scolaire 2024-2025. Leur nombre et leur localisation sont susceptibles d'évoluer en fonction des projets des agents en poste actuellement. J'attire votre attention sur le fait que cet appel à candidature s'adresse à tous les personnels fortement motivés par les activités de formation professionnelle. Ils auront à concevoir et mettre en œuvre des projets innovants pour lesquels ils devront faire preuve d'initiative, de créativité et de sens des responsabilités.

Les fonctions de conseiller en formation professionnelle peuvent être exercées :

- Soit par des fonctionnaires de l'Éducation Nationale appartenant aux corps des personnels d'enseignement, d'éducation, d'orientation, d'inspection ou de direction, ou aux autres corps relevant du Ministère chargé de l'éducation et classés dans la catégorie A ;
- Soit par des fonctionnaires d'autres administrations appartenant à un cadre d'emploi de catégorie A ;
- Soit par tout autre candidat, titulaire d'un diplôme ou titre homologué de niveau BAC+3 minimum.

Vous voudrez bien remettre aux candidats qui en feront la demande, les documents joints, décrivant les missions et les fonctions des conseillers en formation professionnelle, ainsi que les modalités de recrutement.

Des informations et précisions sont disponibles sur le site du service régional de la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue via le lien suivant :

[Service régional académique, pôle Créteil](#)

Les missions du conseiller en formation professionnelle, le processus de recrutement et le dossier de candidature seront présentés lors d'une **réunion d'information collective** en présentiel, **le mercredi 6 mars 2024 de 16h à 18h au rectorat de Créteil (bâtiment B).**

Les candidats sont vivement invités à y participer, afin de prendre connaissance des conditions d'exercice et des attendus. Inscription obligatoire à l'adresse suivante : cdftlv94@ac-creteil.fr

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du service régional académique. Il devra être envoyé à l'adresse mail suivante : recrutement-cfp@region-academie-idf.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 18 mars 2024 (délai de rigueur).

Les candidats souhaitant postuler dans plusieurs académies d'Ile-de-France doivent le mentionner explicitement dans leur dossier à la rubrique prévue à cet effet, par ordre de vœu.

Une commission régionale se réunira à l'issue de la date de dépôt des dossiers afin de sélectionner les candidats pour l'épreuve orale. Les candidats retenus sur dossier seront convoqués pour un **entretien de sélection qui se déroulera à Paris entre le 13 et le 24 mai 2024**. Les candidats non retenus seront informés par courriel.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra être pris en compte. Le dossier de candidature devra être transmis par la voie hiérarchique pour tous les agents titulaires ou contractuels des trois fonctions publiques.

Pour toute demande d'information complémentaire, les candidats peuvent adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dafoo.personnel@ac-creteil.fr

Aussi, je vous prie d'assurer la plus large diffusion de cette campagne de recrutement auprès des personnels concernés des établissements et des services.

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives

Signée

Francette DALLE MESE